

Compte rendu du CSE extraordinaire du 29 DECEMBRE 2021

Membres de la direction présents : Kristel BARRET

Membres élus présents : Christophe BOUQUET - Grégory CHIAROT - Karine GOUX - Alain JOUAN - Sandra MONNERY

La séance est ouverte à 15h45.

1 point a été présenté lors de cette réunion :

- Information / Consultation sur les modalités du télétravail suite à décision gouvernementale en date du mardi 27 décembre 2021

Kristel Barret procède à la présentation ci-dessous :

MODALITES TELETRAVAIL

"Le recours au télétravail sera obligatoire dans toutes les entreprises et pour tous les salariés pour lesquels il est possible"
Jean Castex – 27/12/2021

MODALITES TELETRAVAIL

Récapitulatif Matériel pour organisation du télétravail

Service	Personne en télétravail	Matériel fourni	Date de mise à disposition au plus tard	Commentaires
GDS - Implantation	Maryline MUGNIER	PC Fixe + Ecran + Clavier + Souris + câble RJ45	Vendredi 31.12	Vérifier la présence de Maryline ce jour là
GDS - Implantation	Christine BANON	PC Fixe + Ecran + Clavier + Souris + câble RJ45	Lundi 03.01	
TRANSPORT	Nathalie ROUSSET	PC Portable + souris	Mardi 04.01	Ecran : prendre 1 des 2 écrans au poste de travail (à laisser à la maison pendant la période de télétravail)
FG & Maint	Mara PHILIP	PC Portable + souris	Mardi 04.01	Ecran : prendre 1 des 2 écrans au poste de travail (à laisser à la maison pendant la période de télétravail)
RH	Delphine CATIN	PC Portable + souris	Mardi 04.01	Ecran : prendre 1 des 2 écrans au poste de travail (à laisser à la maison pendant la période de télétravail)

Pour le reste des personnes concernées, les personnes sont équipées

MODALITES TELETRAVAIL

SERVICE	Collaborateurs/trices
METHODES	TOUS en alternance
RH	Delphine
Maintenance	Mara
Transport	Alix / Nathalie
GDS	Maryline / Christine

Les membres du CSE estiment que certains services et/ou personnes qui ne sont pas prévus en télétravail leur paraissent pouvoir pourtant appliquer cette obligation gouvernementale.

Il est répondu qu'à ce jour, au regard de l'ensemble des postes étudiés, l'ensemble des activités potentiellement télétravaillables ont été prises en compte pour établir cette répartition. Aucun poste au Service Réception ne paraît pas au Responsable de ce service en mesure d'être dans ce cas en raison des l'accueil des chauffeurs, des nombreuses éditions d'étiquettes, des impressions et préparations des dossiers avec le terrain, du scan des CMR.

Le SAS ne peut pas être en télétravail en raison des appels des magasins et de l'impossibilité de transferts des appels.

Des membres du CSE pensent que cela a été possible lors d'un confinement. D'autres estiment que cela devait être en lien avec un service minimum.

Ce n'est pas la réponse qui a été faite lors de l'étude de poste avec le responsable de Service.

Une personne au Service RH ne fera pas de télétravail en raison des dossiers dans les armoires, le courrier et les très nombreuses impressions à réaliser.

Lorsqu'il est dit que tous les collaborateurs du service Méthodes seront en télétravail en alternance, cela signifie répartis en fonction du planning ci-dessous :

TRAME DE TELETRAVAIL Service METHODES

SITE SurSite
 F Formation
 TW En Télétravail
 CP Congés
 GXO Site GXO

Planning Prévisionnel

Prénom Nom	2/1	3/1	4/1	5/1	6/1	7/1	8/1	9/1	10/1	11/1	12/1	13/1	14/1	15/1	16/1	17/1	18/1	19/1	20/1	21/1
Julie JAMET		TW	TW	TW	SITE	SITE			TW	SITE	TW	TW	SITE			TW	TW	TW	SITE	SITE
Amandine RAS		F	F	SITE	TW	SITE			TW	SITE	TW	SITE	SITE			F	F	F	TW	SITE
Timmy GRANJON		CP	CP	CP	CP	CP			SITE	TW	SITE	TW	SITE			SITE	TW	SITE	TW	SITE
Alexandre NOËL		SITE	SITE	TW	TW	SITE			CP	CP	CP	SITE	SITE			SITE	TW	SITE	TW	SITE
Véronique PAYET		SITE	TW	SITE	TW	SITE			SITE	TW	SITE	TW	SITE			SITE	TW	SITE	TW	SITE
Franck HERISSON		TW	TW	GXO	TW	SITE			TW	TW	GXO	TW	SITE			TW	TW	GXO	TW	SITE

Les membres du CSE demandent pourquoi les cadres ne sont pas prévus en télétravail.

Il est répondu que durant des périodes comme celle-ci, la présence auprès des équipes présentes est d'autant plus importante.

Les membres du CSE rappellent que l'obligation gouvernementale s'applique à tout le monde dans toutes les entreprises.



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

A la suite de ces échanges, une consultation est effectuée auprès des membres du CSE :
1 sans avis (pas assez d'éléments pour se prononcer)
4 avis favorables mais il faudrait davantage regarder l'obligation et les possibilités d'être en télétravail selon les postes. On commence de cette manière et nous verrons par la suite l'évolution.

La séance est levée à 16h33.

Le Président du CSE

Frédéric GRASSART

Le Secrétaire du CSE

Alain JOUAN